

APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter **en CDI, à temps complet, à compter du 1^{er} décembre 2026** :

UN TECHNICIEN EN SANTE DU VEGETAL (H/F) **ROME : A1301**

Rattaché(e) au Responsable du Groupement de Défense Sanitaire du pôle Végétal (GDS-V), il/elle s'assure de la santé des cultures, enjeu primordial pour la production agricole et l'autonomie alimentaire de la Nouvelle-Calédonie. Il/elle est soumis(e) au défi de l'évolution des techniques et des problématiques environnementales et sociétales.

Les activités principales sont :

- La participation, construction et animation d'un réseau d'épidémiosurveillance et d'un réseau technique pour la protection des cultures,
- La réalisation de l'épidémiosurveillance des parcelles et le diagnostic des problématiques des cultures,
- L'appui aux agriculteurs pour l'amélioration de leur gestion des cultures (analyses phyto-sanitaires, analyses de sol, suivi de projets innovants...),
- La contribution à la réalisation d'outils d'aide à la décision (Bulletin de Santé Végétal, phytopharmacies, communication, rédaction de rapports...),
- L'animation et la participation à des actions de vulgarisation dans le domaine de la santé des cultures,
- La capitalisation des données d'épidémiosurveillance,
- Travailler de manière transversale avec les autres services du pôle végétal et de la CAP-NC, notamment sur les projets de la mandature.

Localisation :

- Poste basé en Province Nord, à Pouembout,
- Déplacements réguliers sur les différents bassins agricoles de la province Nord, occasionnellement sur Nouméa et la Grande Terre.

Profil souhaité :

- BTS agricole avec expérience appréciée dans la protection des cultures et les bonnes pratiques agronomiques,
- Bonne connaissance de l'agriculture calédonienne,
- Bon contact relationnel, dynamisme, force de proposition,
- Organisation, rigueur, autonomie, maîtrise et bonne capacité d'apprentissage technique
- Bonne capacité d'animation,
- Capacité rédactionnelle et de synthèse, maîtrise des outils informatiques,
- Permis B valide exigé.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser, au plus tard le **Lundi 09 novembre 2026**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail rh@cap-nc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les prétentions salariales.

Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cet appel à candidatures.

Le Directeur Général,



Guylain DECOUDENHOVE